

## ANNEXE 25

Ville de Ottignies - Louvain-la-Neuve

# URBANISME

## AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Cette demande est introduite par : L'Université Catholique de Louvain - Monsieur Opfergelt Dominique  
Place de l'Université, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve.

Le terrain concerné est situé Place Raymond Lemaire 2 à 1348 Louvain-la-Neuve, et cadastré 06 B 65 G 2, 06 B 65 K 2, 06 B 65/02B.

Le projet consiste en : Construction d'un bâtiment "Maison des langues" à destination de l'enseignement des langues et s'écarter du guide communal d'urbanisme (GCU) sur les points suivants :

- Toiture plate ;
- Baies horizontales.

Le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **les lundis de 12 H 30 à 18 H 45 – du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 15 – les samedis de 9 H à 11 H 30 (les samedis : sauf en juillet et en août) :**

**Du 16/02/18 au 02/03/18**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Soltana (010/43.62.77), l'architecte communale traitant la demande.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/02/2018 au 02/03/2018 à l'attention du Collège communal :**

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@olln.be](mailto:urbanisme@olln.be)

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature.**

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 08/02/18